



**Le bmx Marcellinois et sa municipalité sont heureux de vous accueillir le dimanche 9 juin 2024 pour la Coupe de la Loire .
Toute l'équipe vous souhaite de passer une excellente journée.**



GUIDE DE COMPETITION

**COUPE DE LA LOIRE
Le 9 juin 2024 à
Saint-Marcellin-En-Forez**

REGLEMENTATION

Tous les pilotes licenciés sont autorisés à participer.

Cette année des Finales A et B pour toutes les catégories seront sur nos coupes Loire

Avec récompenses pour tous les finalistes .

Nous utiliserons le logiciel LoNa-Racing (manches brassées avec QR code pour suivre les résultats.)

**Des catégories Novices pour les garçons : U11 ; U13 et U15
(pour tous les pilotes de moins de 2 ans de licences seront en catégorie novice)**

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale qui sera fixée sur le cadre . Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées . Les numéros collés sur le cadre sont interdits.

Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :

il faudra avertir le secrétariat avant la compétition

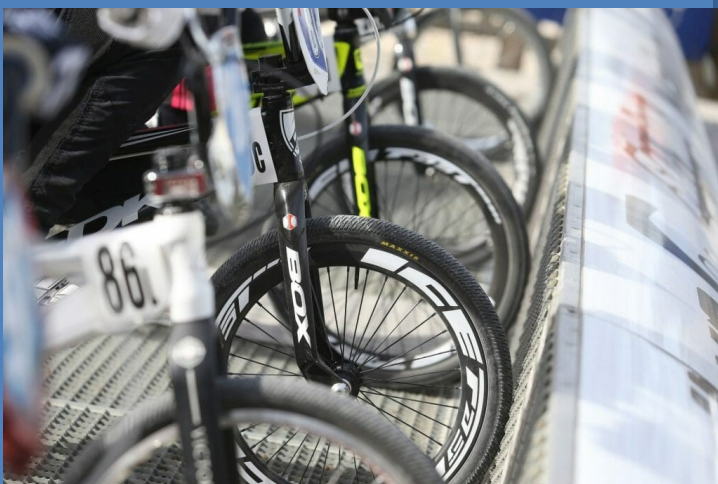
Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Voir les catégories en page

La Coupe de la Loire se déroule en plusieurs manches, sur toute l'année, avec un classement général.

Chaque club devra proposer 3 arbitres

**Coupe de la Loire
2024**





PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur internet à partir du cycle web

La clôture des engagements est fixée au **mercredi 6 juin à 20 h 00** passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires .

Les droits d'engagements devront être réglés au secrétariat au plus tard le matin de la compétition.

Le désengagement doit être signalé au plus tard le 7 juin 20 h00 auprès de l'administrateur après cette date aucun remboursement ne sera accepté

MONTANT DES ENGAGEMENTS : **11€** pour toutes les catégories



PANELS DES COMISSAIRES :

Président du Jury :

Laurent Sorlin

Arbitre Pré-Grille :

Arbitre Starter :

Laure Goutorbe

Arbitre Départ :

Arbitre Arrivée :

Administrateur :

Céline Dartheney

Photocopie :

Nathalie Morawiec

Affichage :

Responsable Arbitre club :

Laure Goutorbe



Catégories



Coupe de la Loire

17 Catégories

U7 Fille	Fille	5 et 6 ans
U7 Garçon	Garçon	5 et 6 ans
U9 Fille	Fille	7 et 8 ans
U9 Garçon	Garçon	7 et 8 ans
U11 Fille	Fille	9 et 10 ans
U11 Garçon Novice	Garçon	9 et 10 ans
U11 Garçon	Garçon	9 et 10 ans
U13 Fille	Fille	11 et 12 ans
U13 Garçon Novice	Garçon	11 et 12 ans
U13 Garçon	Garçon	11 et 12 ans
U15 * / U17 * et 17 ans et +* Fille	Fille	13 et +
U15 Garçon Novice	Garçon	13 et 14 ans
U 15 Garçon	Garçon	13 et 14 ans
U17 Garçon	Garçon	15 et 16 ans
Homme 20 et 24 pouces	Homme	17 ans 24 ans
Cruiser Femme	Fille - Dame	15 ans et +
Homme 20 et 24 pouces	Homme	25 ans et +

*A la fin des coupes Loire, pour le classement général les filles seront séparées





HORAIRES

Le timing de course sera établi par le Président de Jury. Il devra suivre autant que possible le timing prévisionnel suivant :

Les Horaires sont donnés à titre indicatif, mais le timing peut être ajusté en fonction du nombre de participants lors de l'épreuve :

Dimanche :

Essais + compétitions

9h00	Début des essais toutes catégories
11h00	Manches 1 et 2
12h30	Pause repas
13h45	Manche 3 et phases finales
17h00	Remises des récompenses

PODIUM PROTOCOLAIRE

Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires, en tenue de compétition (sauf le casque), avec des chaussures fermées et le maillot du club **Obligatoire**. Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.

Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire. Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom.

Lorsque le pilote ne se présente pas ou ayant un équipement, un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionnée par le Président de jury par une disqualification. Article 6.9.005 du règlement .

Classement et récompenses :

A l'issue de chaque manche de la Coupe, un podium sera organisé après les finales. Les récompenses seront offertes par le club organisateur.

Classement Général et récompenses :

A l'issue de toutes les manches de la coupe de la Loire une bonification de 10 points sera attribuée aux pilotes qui auront fait toutes les compétitions de la Loire. Le classement général en tiendra compte. Les récompenses seront remises à la dernière manche .

Pour le classement des clubs, le premier club recevra un Trophée qui sera offert par le comité de la Loire.

Il sera remis en jeu toutes les années et conservé par le club au bout de la 3^{ème} victoire consécutive.



CONTACT

Président : Pascal Morawiec



06.32.59.68.95



bmxmarcellinoispresident@orange.fr

INFOS GRANDS PUBLICS

EMPLACEMENTS

- Des parkings situés à proximité de la piste de BMX sont accessibles en suivant les fléchages.
- le club organisateur ne pourra être reconnue responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.

SÉCURITÉ

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès le début des essais

TENTES CLUBS

- Les tentes clubs sont acceptées

ACCÈS PUBLIC

L'entrée est gratuite pour tous.

RESTAURATION :

Tout au long de la journée , vous trouverez de quoi vous restaurer sur place.

Caisse centrale avec paiement par carte bleue.

MERCI à nos partenaires !



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Loire
LE DÉPARTEMENT

Nos PARTENAIRES



Saint-Marcellin
en-Forêt

Des Jours Propres
Travaux publics - Transports

28 La Mouille du Mar - 42680 LA TOULONNIE
Tél : 04 77 55 07 51 Fax : 04 77 55 75 56
Mail : info@desjourspropres.fr



BMX Marcellinois

Chemin des Allins - 42680 Saint Marcellin en Forez

<https://bmxmarcellinois.wixsite.com/monsie>

<https://www.facebook.com/bmxmarcellinois/>